

Les Amis des Orgues de Périgueux

Dimanche
5 Août 2018
à 16 h 30

Cathédrale Saint Front

Requiem de Fauré

interprété par l'ensemble **Traverses**
sous la direction de **André Heijboer**
(musique pour deux orgues, chœur , harpe et violon)



PÉRIGUEUX
capitale du
PÉRIGORD

MUSEE MILITAIRE
du PERIGORD

3 aquitaine

Maribot
L'espace France

espace
culturel
E Leclerc

Dordogne
le DÉPARTEMENT
www.dordogne.fr

france
bleu
périgord

PROGRAMME

Cette association a une histoire singulière et sa création procède d'une démarche pour le moins originale. Il n'est pas fréquent, de nos jours, de rencontrer des personnalités soucieuses de faire partager leur bonheur...et pourtant...Cette histoire n'aurait jamais pu être écrite sans un Périgourdin(et oui!) épris de musique et passionné de chant...André Heijboer.

"La musique se définit comme l'art des sons. Fluide, immatérielle, impalpable, on ne peut ni la voir ni la saisir. On ne peut seulement que se soumettre à elle, la suivre et l'accueillir en nous. Pour en savoir plus... il faut prendre le temps de s'arrêter et d'y penser...et lorsque l'on écoute vraiment, il se passe bien d'autres choses. En plus de la musique, il y aussi l'écho de la musique en nous : sur notre corps, nos émotions, nos pensées, nos souvenirs... Si l'on s'oublie totalement, on peut alors entrer purement et pleinement dans la musique, dans une écoute objective...mais aussi parfois, à d'autres moments, on réalise que l'on est dans une écoute subjective...alors là nos ressentis se mêlent aux notes." Christophe André parle ainsi de la musique, lui qui pose depuis si longtemps la question du temps et de la présence à soi et aux autres...la musique est pour lui un moyen simple à la portée de tous pour trouver apaisement et sérénité en permettant d'être plus présent au monde, à soi et aux autres bien sûr!

Cette évidence s'impose tout naturellement à lui...Il est vrai qu'"une vie sans musique est une vie sans espoir..."



André Heijboer a depuis longtemps saisi le pouvoir magique de la musiqueil désirait, depuis toujours, faire partager sa passion. En 2013, avec plusieurs de ses proches il évoque le projet "Requiem" de Gabriel Fauré, ce projet qui lui "trotte" dans la tête depuis si longtemps....En octobre 2017, l'aventure prend forme avec une quarantaine de choristes amateurs qui partagent avec lui une même passion pour l'oeuvre de ce compositeur. Mais la musique de Gabriel Fauré est si épurée et tellement lumineuse qu'elle demande, pour être exécutée, un travail exigeant et sans concessions un engagement total de soi...si bien que chaque participant devient ainsi naturellement acteur de l'interprétation de ces oeuvres et participe pleinement tant avec son corps qu'avec son esprit.



L'Association "Traverses" a été créée uniquement pour cette raison, pour mettre en place ce projet, cette circonstance, ce concert autrement dit....La fin du concert signera la fin de son existence!

Son objet? "Ouvrir des opportunités et donner l'occasion à des personnes de tous les horizons de développer leurs compétences pour le chant, de développer leur créativité, libérer leur expression et ce afin de leur permettre de se réaliser eux mêmes . Le moyen? Encourager leur compréhension de la musique et du chant par le geste". 3

Différents intervenants ont participé à l'étude de l'oeuvre: Marie Frédérique, Pascale et Luc, Marie Dominique et Marc, Sandrine, Cécile, Dominique et Etienne, Maximilien, Annick et André.

==> les membres de l'Association "Traverses"

Soprano 1:

Pascale Aellen; Monique Beraud; Sandrine Brejon; Julie Cartal; Françoise Cassagnol; Cécile Clouvel; Nicole Deschamps; Jacqueline Fenouillat; Clara Fouss; Annick Heijboer (solo et duo) ; Simone Manierka ; Claude Quancard.

Soprano 2 /Mezzo :

Monick Courmont; Dominique Fouss(solo);Maryline Ramparany

Alto:

Josette Beau; Dany Cordel; Monick Courmont; Marie-Noëlle Dupuis; Cathy Grisser; Marie-Anne Monnier; Elisabeth Puygauthier; Yvette Roche; Marie-Dominique Tronchon ; Christine Vedrenne.

Ténor:

Jacques Arrestier ; Jean-Paul Brachet ; Jean-Marc Clemenceau; Jean-Luc Dupuis; Pierre Ferrier; Olivier François; Pascal Gerard;Gérard Moreau ; Emmanuel Quancard;

Baryton-Basse:

Luc Aellen; Daniel Augeyrolle; Marc Beranger; Etienne Fouss (solo);Jean-Claude Guerret ; Seta Ramparany ;Daniel Ribette; Jean-Jacques Vedrenne.

Solo Pie Jesu :

Raphaël Bouchekif.

Musiciens :

Clarinette:Luc Aellen;Flûte: Cécile Clouvel;violon:Amin Elhaffar; Harpe:Léonie Clouvel; Orgue:Christopher Hainworth et Maximilien Wang.

Luc Aellen: clarinettiste

issu d'une famille de musiciens, commence l'étude de la clarinette à l'âge de 9 ans. Il obtient son prix de conservatoire à Lons le Saunier. Ingénieur thermicien, il pratique la musique en tant qu'amateur dans diverses formations musicales : Harmonies, musique de chambre, orchestre symphonique.

Amin ElHaffar: violoniste

a commencé le violon à l'âge de 7 ans. Diplômé du Certificat d'Etude Musicale, il est premier violon soliste dans l'orchestre symphonique de Périgueux.

Cecile Clouvel : flûtiste

Cécile Clouvel débute ses études musicales au Conservatoire de Nanterre puis de Nantes où elle obtient les médailles d'or de formation musicale et de flûte traversière dans la classe de Philippe Bernold. Elle obtient également une médaille de perfectionnement au Conservatoire de Saint-Maur-des-Fossés. Diplômée d'Etat, elle se passionne pour l'enseignement et ouvre une classe de flûte traversière dans la région nantaise. Elle a enseigné au Conservatoire de Perpignan et est actuellement professeur de flûte traversière au Conservatoire de Périgueux depuis 2003.

Elle est membre du quintette Néo-Vents qui se produit dans la région Aquitaine.

Leonie Clouvel: harpiste

commence l'étude de la harpe à l'âge de 6 ans au conservatoire de Perpignan. Elle est ensuite élève au CRR de Nantes, de Bordeaux puis de Limoges. Elle y obtient son Diplôme d'Étude Musicale de harpe mais également de musique de chambre et de formation musicale. Souhaitant partager sa passion pour la musique, Léonie obtient son Diplôme d'État spécialité enseignement de la harpe au PESMD de Bordeaux en 2014, mais également son Diplôme Universitaire du Musicien Intervenant à l'IFMI de Toulouse en 2015 afin de pouvoir intervenir dans les écoles élémentaires. Elle est aussi titulaire d'une licence de musicologie. Également actrice dans la diffusion et la promotion de la harpe, Léonie est membre actif de l'association Pop'harpe, les harpes en carton. Elle y est formatrice et encadre des stages de fabrication de harpes en carton dans toute la France. Léonie est actuellement professeur de harpe remplaçante au CRR de Bordeaux.



Maximilien Wang: organiste

Après avoir commencé la flûte à bec à 6 ans dans la classe de Simon Hanks au conservatoire municipal de Périgueux, il s'initie au piano à 10 ans puis s'inscrit dans la classe d'orgue de Christian Mouyen à 15 ans. Il découvre également le clavecin avec la basse continue. À 14 ans, il obtient son Certificat d'études musicales avec la mention très bien à l'unanimité en flûte à bec et s'oriente alors en cursus DEM qu'il prépare actuellement. Il a également remporté plusieurs prix en piano 4 mains. De plus, il s'intéresse à la composition, l'arrangement et l'improvisation. Il a joué avec diverses formations et associations, comme Terre de Culture, la Chorale Tourne-sol, l'ensemble vocal du Périgord, le Chœur Dordogne en Sinfonia, la Quinte du loup, lors des concerts du marché de la Cathédrale St-Front, lors des concerts du conservatoire ... en tant que soliste à la flûte à bec ou accompagnateur à l'orgue et au piano. En 2017, il a remporté le 1er prix du concours général en éducation musicale, prix qui lui a été remis par Jean-Christophe Spinosi en Sorbonne.



Maximilien Wang
à la Sorbonne

La saison 2017 des Amis des Orgues de Périgueux a été pour lui l'occasion de jouer sous la direction de Patrick Hilliard les Messes pour Choeur et deux orgues de Camille Saint-Saëns et de Charles-Marie Widor.



Christopher HAINSWORTH: organiste

mène une belle carrière de soliste et d'accompagnateur à l'orgue, au clavecin et au pianoforte depuis une trentaine d'années, principalement dans le Midi et en Nouvelle-Zélande. Après des études de musique et de lettres en Nouvelle-Zélande, une bourse du gouvernement français lui permet de compléter un doctorat à l'université de Toulouse et de devenir professeur de lettres et de musique à l'université de Waikato pendant neuf ans. Cependant, son rêve de vivre de la musique en France se réalise et il arrive à Béziers en 1984, où il enseigne d'abord à la Société de Musicologie du Languedoc avant de fonder un département de musique ancienne au Conservatoire. En 1996 Christopher et sa famille repartent dans sa Nouvelle-Zé-

lande natale, où il est professeur et directeur de la section de musique à l'université du Waikato, et titulaire des orgues de la cathédrale de Hamilton. De retour en France, le voilà nommé directeur de l'ancien conservatoire de Béziers en 2003, qu'il a quitté depuis pour se consacrer entièrement à la musique. Il est également organiste titulaire de la Cathédrale de Béziers depuis 2005 et Président ou Conseiller artistique de plusieurs associations musicales.

Sous la direction d'André Heijboer

André Heijboer, depuis 2003, mène une carrière de baryton d'opéra qui le conduit sur les scènes nationales et internationales, principalement dans les répertoires français et italien.

Il est animé par une volonté de transmettre et de partager autour de la voix.

Ce retour aux sources, dans le milieu amateur, lui tient à coeur. Son parcours musical enfant et adolescent a pris sens en particulier et surtout auprès de professionnels comme Alan Bennett et Jean Michel Hasler qui de leur côté étaient très engagés auprès d'amateurs.



*En préambule à cette Messe des morts seront présentées
quelques petites pièces religieuses et instrumentales.*

PROGRAMME

Ouverture "**Prométhée, le Cortège de Pandore**"
grandes orgues

Ave Maria
voix de femmes et orgues

Vocalise
clarinette et harpe

Ave Verum
duo soprano-mezzo, harpe et orgue

Tantum Ergo Sacramentum
voix de femmes et orgues

Pavane
Flûte , Clarinette et deux Orgues

En prière
soprano solo, violon, orgue

Cantique de Jean Racine
chœur et orgues.

REQUIEM
solistes et chœur; violon ; harpe ; deux orgues

*"Ce programme donne à chacun de nous, choristes, musiciens, auditeurs, l'opportunité
d'associer à son écoute le souvenir des êtres disparus."*

André Heijboer

Le samedi 8 novembre 1924, étaient célébrées en l'église de la Madeleine les obsèques de Gabriel Fauré qui s'était éteint quatre jours plus tôt à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Dans cette même église, Gabriel Fauré y avait passé près de trente années comme maître de chapelle d'abord durant plus de dix-neuf ans, puis comme organiste après Théodore Dubois, ses fonctions au Conservatoire ne lui laissant plus le temps d'assurer les charges lourdes et prenantes de maître de chapelle qui comprenaient, en plus des offices importants et des nombreuses cérémonies d'enterrement et de mariage, la direction de la Maîtrise d'enfants.

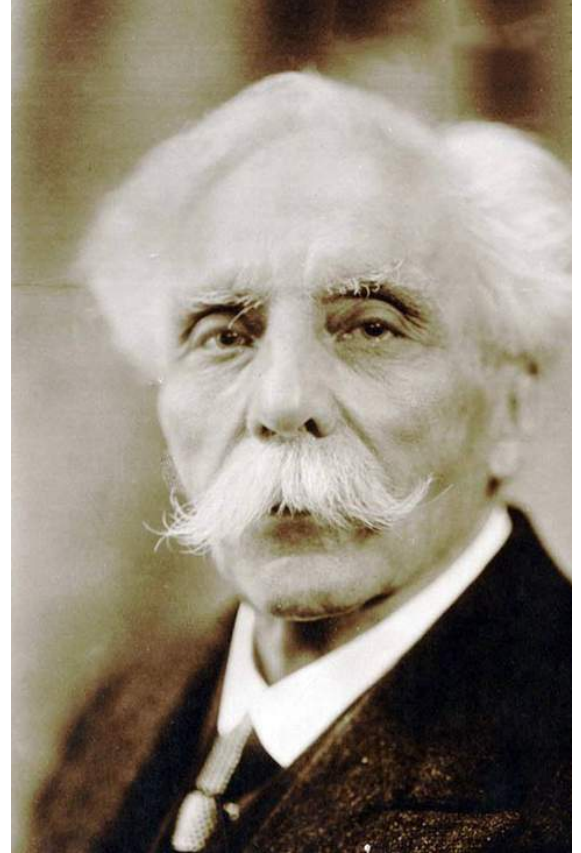
On a souvent prétendu que Fauré n'avait pas la foi ou qu'il l'avait perdue. Il semble bien, au contraire, qu'il soit toujours demeuré très croyant comme le prouvent certains de ses écrits ainsi que la sincérité de sa musique religieuse. À propos de son Requiem, il écrit: "... c'est ainsi que je sens la mort; comme une délivrance heureuse, une aspiration au bonheur de l'au-delà, plutôt que comme un passage douloureux." Enfin, deux jours avant de mourir, il s'adresse à ses deux fils Emmanuel et Philippe: " Quand je n'y serai plus, vous entendrez dire de mon œuvre: après tout, ce n'était que ça! On s'en détachera peut-être [...] Il y a toujours un moment d'oubli! ...Tout cela n'a pas d'importance; j'ai fait ce que j'ai pu, et puis, jugez, mon Dieu." Voilà bien trois actes de foi profonde glanés sur soixante années d'existence! Alors, ne tirons pas de conclusions sur les périodes de tiédeur ou de doute que Fauré, comme tout un chacun, a pu connaître.

C'est dès l'âge de dix-neuf ans que Gabriel Fauré compose le **Cantique de Racine**, sa première œuvre de musique religieuse, qui ne fut précédée que de quelques romances et quelques pièces pour piano. C'est son opus 11 et c'est aussi sa première œuvre pour chœur à quatre voix qui, d'ailleurs, lui valut le premier prix de composition à l'Ecole Niedermeyer. Coup d'essai, coup de maître! Précisément l'Ecole Niedermeyer, du nom de son fondateur, s'appelait à l'origine Ecole de musique classique et religieuse. Fauré devait y demeurer durant plus de dix années comme élève, de 1854 (il a neuf ans) à 1865, car l'Ecole dispensait à la fois un enseignement général et l'enseignement de la musique à une trentaine d'élèves préparant la carrière de maître de chapelle. Il y eut, entre autre, comme professeurs Niedermeyer et Camille Saint-Saëns avec qui il devait rester lié par une étonnante et profonde amitié de plus de soixante années. Dans cette Ecole, où bien souvent les anciens élèves devenaient professeurs, on retrouve, par la suite, les plus grands noms de la musique: **André Messager, Henri Busser, Eugène Gigout, Alexandre Georges, Claude Delvincourt, Henri Dallier, Henri Expert**. Comme Saint-Saëns, Fauré devait aussi y devenir président du Comité des études.

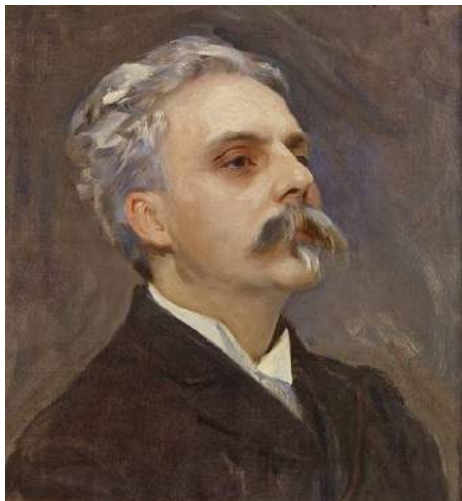
Jusqu'en 1905, Gabriel Fauré consacre une partie plus ou moins importante de sa vie à la carrière de musicien d'église, comme maître de chapelle ou comme organiste. Jusqu'en 1896, ce sera presque sa principale activité: il y est, le plus souvent, poussé et encouragé par Saint-Saëns lui-même régulièrement organiste jusqu'en 1877, l'année de son départ de la Madeleine. A vingt ans, sortant de l'Ecole Niedermeyer, il est nommé organiste à l'église Saint-Sauveur à Rennes, mais il ne s'y plaît guère; il y demeure jusqu'en 1870. L'année suivante il devient organiste à Paris successivement de Notre-Dame de Clignancourt, de Saint-Honoré d'EyIau puis de Saint-Sulpice comme organiste de chœur. Dans cette dernière église, il remplace parfois **Widor** au grand orgue. En 1877, son successeur sera **André Messager**, qui, lui-même, quelques années plus tard sera nommé à l'orgue de Sainte-Marie-des-Batignolles.

Dès 1874, Fauré tient également souvent les claviers du grand orgue de la Madeleine pour remplacer son ami **Saint-Saëns** fréquemment retenu par ses tournées de concertiste en province ou à l'étranger. Saint-Saëns était organiste de cette tribune depuis 1858 et devait y rester jusqu'en 1877. C'est en avril de cette même année que Fauré est nommé maître de chapelle de la Madeleine en remplacement de **Théodore Dubois**.

C'est durant cette longue période passée à la Madeleine que notre compositeur écrivit la majeure partie de sa musique religieuse, exception faite notamment du **Cantique de Racine** qui est bien antérieur, d'un **Ave Maria** pour trois voix d'homme et du **Tu es Petrus** datant de l'époque où Fauré était encore à Saint-Sulpice. En 1896, Fauré devient professeur de composition au Conservatoire de Paris, toujours grâce au rôle déterminant de Saint-Saëns alors membre du Conseil supérieur. Il devait donc rester encore à la Madeleine à ce titre jusqu'en 1905. Cette année là, il est nommé directeur du Conservatoire National; il abandonne alors définitivement la Madeleine et la composition de musique religieuse mais y revenant encore parfois pour des questions d'édition qui lui tenaient à cœur. En effet, en 1914, soit cinquante ans après avoir écrit le Cantique de Racine, il écrit à son Editeur Hamelle: " Pour le Cantique, je ne suis pas d'avis de changer le texte. Ce serait le ren-



Né à Pamiers (Ariège) le 12 mai 1845, mort à Paris le 4 novembre 1924.



Gabriel Fauré, portrait à l'huile par John Singer Sargent 1889 (Paris, Musée de la musique)

donne alors définitivement la Madeleine et la composition de musique religieuse mais y revenant encore parfois pour des questions d'édition qui lui tenaient à cœur. En effet, en 1914, soit cinquante ans après avoir écrit le Cantique de Racine, il écrit à son Editeur Hamelle: " Pour le Cantique, je ne suis pas d'avis de changer le texte. Ce serait le ren-



Prométhée attaché sur le mont Caucase et dont un vautour dévore les entrailles (musée du Louvres)

voix "d'après le *Cantique de Racine*." Quelques jours après, dans une seconde lettre à Hamelle il revient sur ces questions et il écrit : " *J'ai deux ou trois petits changements à faire au Cantique...*" Ces lignes écrites par Fauré nous prouvent aussi que ce sont bien les textes choisis, latins ou français, qui inspiraient sa musique religieuse. Nous verrons grâce à une autre lettre comment il concevait sa propre musique religieuse.

La plupart des oeuvres religieuses de Gabriel Fauré sont, en fait, assez peu connues du public. Mis à part le **Requiem** et le **Cantique de Racine**. Ces oeuvres sont jugées avec un certain mépris ou en tout cas avec condescendance par plusieurs biographes de Fauré. Il y a là une incompréhension et une méconnaissance de cette musique qui semble avoir été lue superficiellement et trop rapidement.

Bien sur, Fauré s'est surpassé dans bien d'autres oeuvres, profanes celles-là : des mélodies, la **tragédie lyrique Prométhée**, sa musique de chambre, ses pièces pour piano etc..., mais cette erreur de jugement est en fait une incompréhension totale de la pensée fauréenne lorsque notre compositeur écrit la plupart de ses motets. Il y a dans ces pages une recherche volontaire de très grande simplicité qu'un jugement hâtif assimile à de l'indigence, ce qui est profondément injuste. Cette musique est limpide, parfois naïve, pure et elle l'est à dessein, Fauré cherchant à exprimer les sentiments religieux des fidèles, sentiments à la fois simples et sincères qui ne se fondent pas toujours sur des connaissances théologiques compliquées, dans une assemblée le plus souvent peu musicienne.

Pourtant, à titre d'exemple, l'admirable et pure mélodie **En Prière** si pleine d'émotion vraie et d'intériorité est expédiée en une phrase par

Claude Rostand. " *Cette mélodie, écrit-il n'est pas marquée du grand sceau fauréen mais se distingue par une inexplicable mièvrerie qui me dispense d'en parler davantage.*" On croit rêver ! Fauré lui-même attachait une certaine importance à cette page, se donnant la peine de l'orchestrer plusieurs années après sa composition bien qu'il fut ennemi de l'orchestre dans ces courtes pièces de chant, en général, car écrit-il, " *elles y prennent une importance qu'elles n'ont pas par elle-mêmes.*" Fauré fit donc une exception pour **En Prière** comme pour quelques rares autres mélodies profanes.

Gabriel Fauré écrit sa musique religieuse en un style dépouillé qui, précisément, n'atteint pas ceux qui n'y cherchent que la musique et non pas, aussi, l'expression de la foi ou du sentiment religieux. Un autre reproche est fait parfois à la musique religieuse de Fauré; on lui trouve trop de sentimentalité romantique. Or, dans une lettre adressée en juin 1894 à la Princesse de Polignac, Fauré non seulement montre l'intérêt qu'il garde à ses compositions religieuses mais répond, par avance, à ce jugement : " *J'ai composé quatre petits morceaux de musique religieuse, mais, (j'en suis désolé), pas dans l'esprit de la nouvelle Société de musique sacrée! J'y ai mis, si peu importants qu'ils soient, l'expression humaine qu'il m'a plu d'y mettre !*" Ces quatre motets annoncés par Fauré sont peut-être **l'Ave Verum**, **le Tantum ergo à trois voix**, **le Sancta Mater** et **l'Ave Maria pour solo**. Cette Société que cite Fauré, recommandait de s'inspirer du chant grégorien et du style palestrinien pour composer de la musique religieuse afin de réagir contre un goût trop théâtral qui se répandait dans les églises et mettre en pratique le *Motu Proprio* de Pie X. Ses fondateurs étaient **Vincent d'Indy**, **Alexandre Guilmant** et **Charles Bordes** qui tous trois devaient donner naissance à la célèbre **Schola Cantorum**.

Si donc les pages religieuses de Fauré sont traitées par la plupart des musicographes sans aucune attention ni estime, une exception se remarque au sujet du Requiem qui, faisant appel à des moyens d'expression plus variés, plus importants, plus riches, toujours cependant dans le style fauréen, atteint même les plus endurcis. Rappelons toutefois que Fauré dut lui-même défendre son Requiem et se justifier auprès de ceux qui ne le comprenaient pas.

On oublie que Fauré était imprégné de liturgie et du style religieux par ses études musicales, par ses fonctions de maître de chapelle ou d'organiste. On oublie aussi que le compositeur doit s'imprégner lui-même des textes liturgiques, qu'il en connaît parfaitement la traduction, la destination, l'utilisation, le sens profond, et qu'il doit ainsi créer une atmosphère. Tout cela, beaucoup de musicologues l'ignorent ou ne le ressentent pas. Faute de connaître suffisamment ces textes, non seulement on en vient à faire des erreurs de jugement mais on confond les textes eux-mêmes. Ainsi l'un des meilleurs biographes de Fauré s'élève contre les critiques qui, analysant le Requiem, soulignent l'absence du *Dies irae* dans cette oeuvre. Il ajoute : " *c'est à se demander si ces critiques ont vraiment des oreilles.*" C'est cet auteur qui se trompe car il cite comme argument le verset *dies illa, dies irae* qui fait partie du texte du *Libera me*, confondant ainsi ce verset :

Dies illa, dies irae, calamitatis et miseriae, dies magna et amara valde
avec le premier verset de la prose :

Dies irae, dies illa, solvet saeculum in favilla, teste David cum Sybilla

qui est suivi de dix-sept autres versets (dont le fameux *Tuba mirum*), prose qui a, en effet, inspiré tant de compositeurs tels Mozart, Saint-Saëns, Berlioz ou Verdi pour évoquer l'effroi de la mort et les trompettes du jugement dernier. On est loin de Fauré, de la délivrance heureuse et de l'aspiration au bonheur de l'au-delà qu'il a voulu exprimer dans sa musique mis à part ce très court passage du *Libera me*. C'est donc bien volontairement que Fauré n'a pas voulu utiliser le texte de cette prose *Dies irae* qui est tout à fait en dehors du *Libera me*.

En 1907, alors que ses occupations ne lui laissent plus le temps de composer de la musique religieuse, que ses fonctions vont bientôt l'éloigner de l'église et qu'il doit se consacrer à d'autres œuvres, mélodies, pièces pour piano, musique de chambre, **Pénélope** (drame myrique), Fauré se préoccupe encore de sa musique religieuse écrite bien des années avant comme il se préoccupera également en 1914, nous l'avons vu, de son **Cantique de Racine**. C'est ainsi qu'il écrit à son éditeur Hamelle : " Pour ce qui concerne le recueil de morceaux religieux, il faut y mettre tout : les pièces en solo, les duos, les chœurs. Le Tu es Petrus, très chanté dans presque toutes les maîtrises y sera on ne peut mieux à sa place, ainsi que le premier Tantum Ergo, solo et chœur. Inutile de faire deux tons. J'ai composé presque tous ces morceaux pour la Maîtrise de la Madeleine, et cela m'a entraîné à les écrire dans des tons pratiques, ni trop haut, ni trop bas." Et en post-scriptum, il ajoute : " J'en reviens à la question des chœurs qui sont précisément précieux actuellement dans les Maîtrises où on n'a plus de quoi payer les bons solistes."

Ce recueil ne parut, en fait, qu'en 1911, mais, contrairement à ce que demandait Fauré, il ne comporte que onze de ses morceaux religieux. On peut se rendre compte également que Fauré, alors directeur du Conservatoire, s'intéressait toujours à la musique d'église et se tenait au courant de ce qui se passait dans les Maîtrises.

Il ne serait être question d'analyser ici toutes les œuvres religieuses de Gabriel Fauré; nous en signalons les plus belles d'entre elles :

Le **Cantique de Racine**, dont nous avons mentionné plus haut l'inspiration merveilleuse, est devenu célèbre à juste titre. Nous avons insisté également sur la valeur de la mélodie **En Prière** et l'émotion qui s'en dégage. Le Tu es Petrus, même s'il apparaît moins "fauréen" est une page grandiose et majestueuse qui n'a pas vieilli. Le **Tantum ergo op. 55**, pour ténor ou soprano solo et chœur, reflète une émotion profonde devant le mystère de l'Eucharistie. Il faut l'écouter dans sa version orchestrée, avec la harpe, l'orgue et les cordes. Le **Tantum ergo op.65 n° 2**, pour chœur à trois voix de femme et orgue, est plein d'une sensibilité bien dans la manière de son auteur. Le Sancta Mater mériterait incontestablement d'être plus connu : le texte est emprunté aux strophes 11, 13, et 16 du Stabat Mater.

Le Salve Regina (op.67 n° 1) et l'**Ave Maria** sont aussi de petits chefs-d'œuvre où l'on retrouve l'inspiration de l'auteur de tant de mélodies inoubliables.

Un mot de plus sur le **Requiem**. Jean-Michel Nectoux en a bien démontré la genèse. Ce Requiem fut écrit en plusieurs étapes. Ce fut d'abord le Libera me qui fut écrit en premier (1877), mais il ne figurait pas dans la première version du Requiem. Cette première version date de 1888 comportait cinq parties : Introït et Kyrie, Sanctus, Pie Jesu, Agnus Dei, In Paradisum. Le Libera figure dans la seconde version de 1892 avec l'Offertoire composé en 1889. L'orchestration fut elle-même transformée et étoffée au cours des années suivantes. Il n'est pas nécessaire de revenir sur la richesse mélodique de cette oeuvre, sur sa sobriété, sur son caractère mystique et poignant.

Joachim HAVARD DE LA MONTAGNE

Maître de chapelle de l'église de la Madeleine, Paris



le Grand Orgue Merklin
de la Cathédrale

